

(S')ORIENTER EN SEGPA

**LA SEGPA,
POUR QUI ?**

SEGPA

**COLLÈGE
P.BOURDIEU
MOURENX**

**COMMENT APPREND-
ON EN SEGPA ?**

ET APRÈS LA 3E SEGPA ?



SEGPA

Table des matières

AVANT PROPOS

SEGPA, stop aux idées reçues !

p.3 à p.10

PARTIE 1

Mieux comprendre
la SEGPA

La SEGPA : une réponse adaptée

Pour des élèves aux besoins éducatifs particuliers

Comment s'inscrit la SEGPA dans le collège ?

Une structure à taille humaine

Comment apprend-on en SEGPA ?

L'enseignement, général et professionnel, adapté

p.11 à p.16

PARTIE 2

Réussir et se
projeter

Quels diplômes prépare-t-on en SEGPA ?

Valider ses compétences : CFG et DNB pro

Et après la 3e SEGPA ?

L'orientation dans la voie professionnelle

p.17 à p.25

PARTIE 3

Construire son
orientation
vers la SEGPA

Comment se construit l'orientation en SEGPA ?

De l'école à la SEGPA

6e SEGPA : comment s'y préparer sereinement ?

Découvrir la SEGPA avant d'y entrer

Mes questions sur la SEGPA

Un espace pour les formuler et préparer nos échanges

SEGPA

Stop aux idées reçues !



« La SEGPA, c'est pour les élèves en situation de handicap »

- **Faux.** La SEGPA accueille des élèves avec des difficultés scolaires persistantes, sans forcément de reconnaissance MDPH.



« En SEGPA, on ne fait plus les matières générales »

- **Faux.** Les matières générales (français, maths, histoire-géo, sciences...) sont dispensées selon les programmes officiels, adaptés aux besoins et au rythme des élèves.



« Les élèves de SEGPA ne passent pas le brevet des collèges »

- **Faux.** Comme tous les élèves du collège, les élèves de SEGPA passent le brevet des collèges. Ils sont inscrits à la série professionnelle du brevet.



« Il vaut mieux voir si l'année de 6e générale se passe bien avant de s'orienter en SEGPA »

- **Faux.** Pour un élève qui a rencontré des difficultés depuis plusieurs années à l'école, l'année de 6e SEGPA est un tournant dans la scolarité : elle permet de reconstruire la relation aux apprentissages pour une entrée plus sereine dans le cycle 4.



« Les élèves de SEGPA n'ont pas de diplôme après »

- **Faux.** À la fin du collège, les élèves de SEGPA vont au lycée professionnel ou en centre de formation des apprentis pour préparer et obtenir un CAP ou BAC pro en fonction du projet professionnel construit avec la SEGPA.

A black and white photograph of three students, two girls and one boy, sitting at a desk and working together. They are looking at a piece of paper and holding pens, appearing to be in a collaborative learning environment. The image is partially covered by a blue horizontal bar at the top and a white rectangular box containing the title.

PARTIE 1

Mieux comprendre la SEGPA

La SEGPA : une réponse adaptée

Pour des élèves aux besoins éducatifs particuliers

La SEGPA s'adresse à des élèves présentant des **difficultés scolaires graves et persistantes**, que les **actions d'aide**, de soutien ou de différenciation mis en place **à l'école n'ont pas permis de surmonter**.
(circulaire SEGPA n°2015-176)

La SEGPA met en œuvre un **enseignement adapté dans un cadre collectif** qui permet à chaque élève de progresser à son rythme

Pour être orienté en SEGPA, l'élève doit toutefois **disposer d'une autonomie suffisante** pour s'inscrire dans cette dynamique et se saisir des adaptations pédagogiques qui lui sont proposées.

Les élèves accueillis en SEGPA peuvent avoir **bénéficié ou non** :

- d'un **PAP** (en raison de difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages)
- d'un **PPRE** à l'école ou d'un **suivi RASED**
- d'une notification **MDPH**, avec ou sans notification **DITEP, SESSAD...**
- ainsi certains élèves n'ont bénéficié d'aucun plan particulier, mais leurs **difficultés sont profondes, installées et durables**.



Inès – élève très lente dans les apprentissages

Inès a toujours eu besoin de plus de temps pour comprendre et mémoriser. En classe ordinaire, elle se sentait en échec. En SEGPA, elle progresse à son rythme.



Thomas a du mal avec les apprentissages abstraits, mais il est très à l'aise dans les ateliers techniques et les projets manuels. La SEGPA valorise ses compétences et l'aide à construire un projet professionnel concret.

Comment s'inscrit la SEGPA dans le collège ?

Une structure à taille humaine au sein du collège

La SEGPA du collège Pierre Bourdieu fait partie intégrante de l'établissement. **Les élèves y sont des collégiens à part entière** : ils participent à la vie du collège, partagent les mêmes temps de récréation, les mêmes espaces communs et profitent des mêmes services.

Ils bénéficient des **infrastructures du collège** :

- le **CDI**, pour lire, faire des recherches ou travailler en autonomie ;
- la **cour de récréation** et la **cantine**
- les **installations sportives**, les espaces numériques et certaines salles spécialisées ;
- ainsi que de **l'ensemble du personnel du collège** : professeurs, CPE, vie scolaire, agents, infirmière, assistante sociale et psychologue de l'Éducation nationale, sous la coordination du chef d'établissement.

Ils participent également à **des cours inclusifs, notamment en mathématiques en 6e**, et à **des projets communs** à l'ensemble des collégiens, favorisant ainsi l'ouverture, la coopération et le **sentiment d'appartenance au collège**.



Le bâtiment de la SEGPA : un lieu rassurant



La SEGPA dispose de ses **propres locaux**, dans l'enceinte du collège. Ce bâtiment regroupe **les salles de classe, une salle informatique** ainsi que les espaces d'**ateliers professionnels**.

Ce cadre, à la fois **contenant et sécurisant**, favorise des repères stables, une meilleure compréhension de l'organisation scolaire et un climat propice aux apprentissages. Il permet aux élèves de **reprendre confiance**, de **développer progressivement leur autonomie** et de **construire leurs compétences** tout au long de leur parcours.



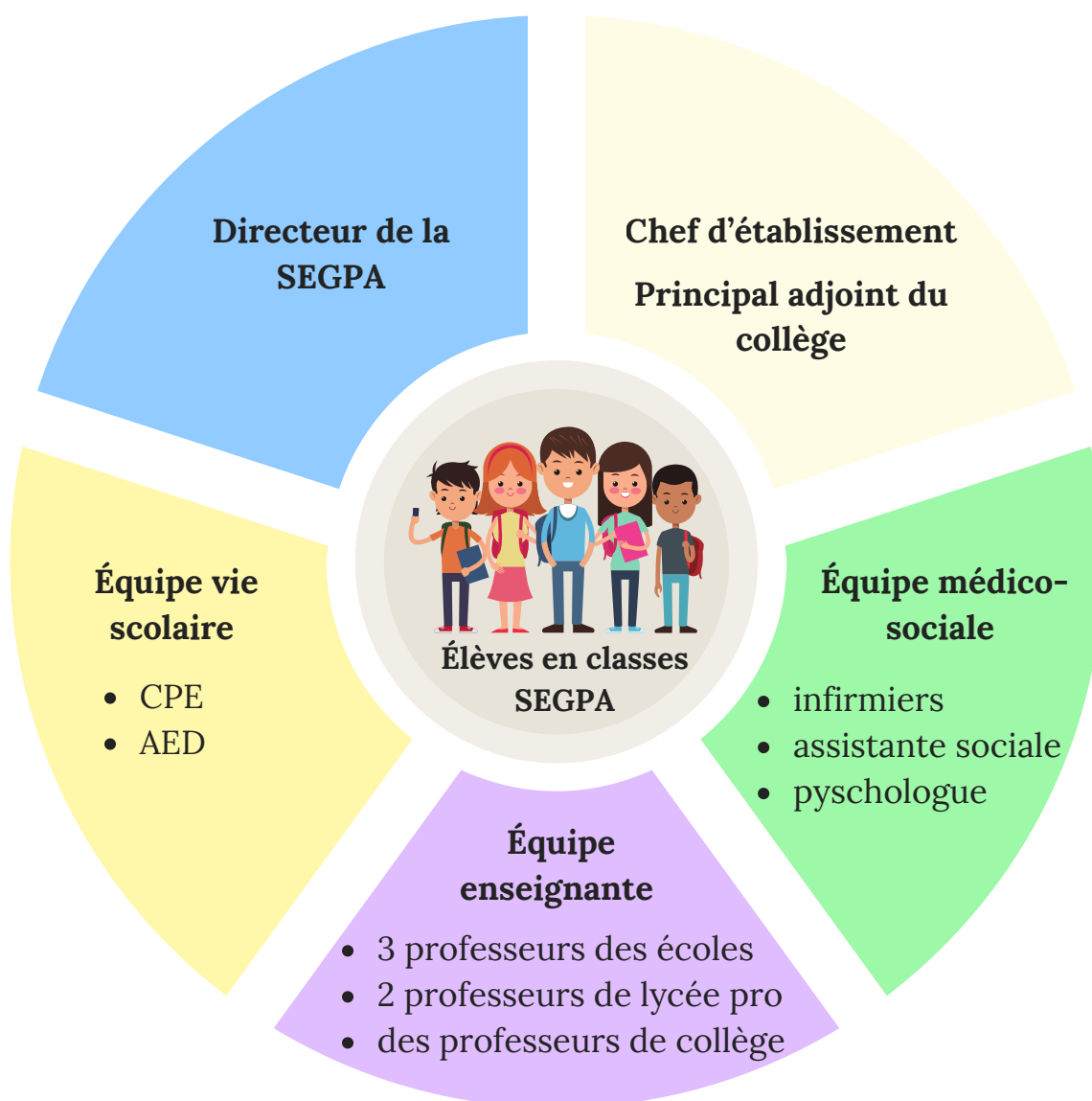
Une équipe pluridisciplinaire et investie

L'équipe de la SEGPA rassemble des professionnels aux compétences complémentaires, **tous mobilisés pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves** :

- **3 professeurs des écoles** évaluent les **besoins** et proposent **un enseignement accessible** à tous et accompagnent plus individuellement lorsque l'élève en a besoin.
- **2 professeurs de lycée professionnel** pour les ateliers Habitat et Hygiène-Alimentation-Services

- **des professeurs certifiés** du collège, notamment en anglais, en éducation physique et sportive et en musique ;
- **une équipe médico-sociale engagée** : infirmiers, assistante sociale et psychologue.

Ce travail d'équipe, en lien constant avec **la direction, la vie scolaire et les familles**, garantit un accompagnement cohérent, bienveillant et exigeant.



Comment apprend-on en SEGPA

L'enseignement, général et professionnel, adapté

Des enseignements adaptés pour consolider les apprentissages

En SEGPA, les élèves suivent les **mêmes disciplines et programmes officiels** que les autres collégiens, mais selon une **progression adaptée** à leur rythme et à leurs besoins. L'objectif est de renforcer les bases avant d'aborder progressivement et sereinement les apprentissages du cycle 4.

Les **effectifs réduits** (16 élèves maximum) permettent une pédagogie différenciée, des temps de remédiation et un suivi attentif des progrès de chacun.

Les enseignants privilégient une **pédagogie explicite** et active, qui donne du sens aux apprentissages. L'enjeu est de rendre les **savoirs accessibles à tous**, de **redonner confiance** et **plaisir d'apprendre**.

Un environnement bienveillant

La SEGPA dispose de **locaux** variés et **adaptés** : trois **salles de classe**, une **salle informatique** et **deux ateliers professionnels** (Habitat et HAS) comprenant une cuisine pédagogique, un restaurant d'application et un plateau technique.

Les espaces favorisent la concentration, le mouvement et l'autonomie grâce à un **meublement modulable**, **des assises dynamiques** et **un coin calme**.

Ces **aménagements** soutiennent une pédagogie **accessible à tous**, qui valorise la **réussite** et le **bien-être** des élèves.

Les ateliers de découverte professionnelle

Dès la 4e, les élèves découvrent **deux champs professionnels** :

- **Habitat** : maquettes, rénovation, aménagements, installation.
- **Hygiène-Alimentation-Services (HAS)** : cuisine, entretien, service, hygiène et soin à la personne.

Ces ateliers permettent aux élèves de manipuler, créer, expérimenter et **comprendre par l'action**. Ils **découvrent différents métiers** à travers des **projets concrets** menés en partenariat avec le collège ou des acteurs extérieurs.

Ces expériences les aident à mieux se connaître et à construire progressivement leur **projet d'orientation**.

Un projet d'orientation construit

Le projet d'orientation est **construit progressivement**, à travers des temps de **Parcours Avenir** intégrés aux enseignements et aux ateliers.

Les élèves **explorent les métiers**, **rencontrent des professionnels**, **visitent des lycées professionnels**.

Ils effectuent également **quatre périodes de stage** : **2 stages** de 2 semaines en 4e, **2 stages** de 2 semaines en 3e.

Ces expériences concrètes leur permettent de **découvrir le monde du travail**, d'**affiner leurs choix** et de **préparer sereinement la suite de leur parcours**.

Des enseignements adaptés

- mêmes disciplines et programmes avec une progression adaptée
- consolidation des bases
- effectifs de classes réduits (16 élèves max.)
- apprentissages accessibles et actifs : manipuler, coopérer, ..

Ateliers de découverte professionnelle

- Habitat → rénovations, aménagements, maquettes
- HAS → cuisine, hygiène, services
- Projets concrets et valorisants
- Découverte des métiers



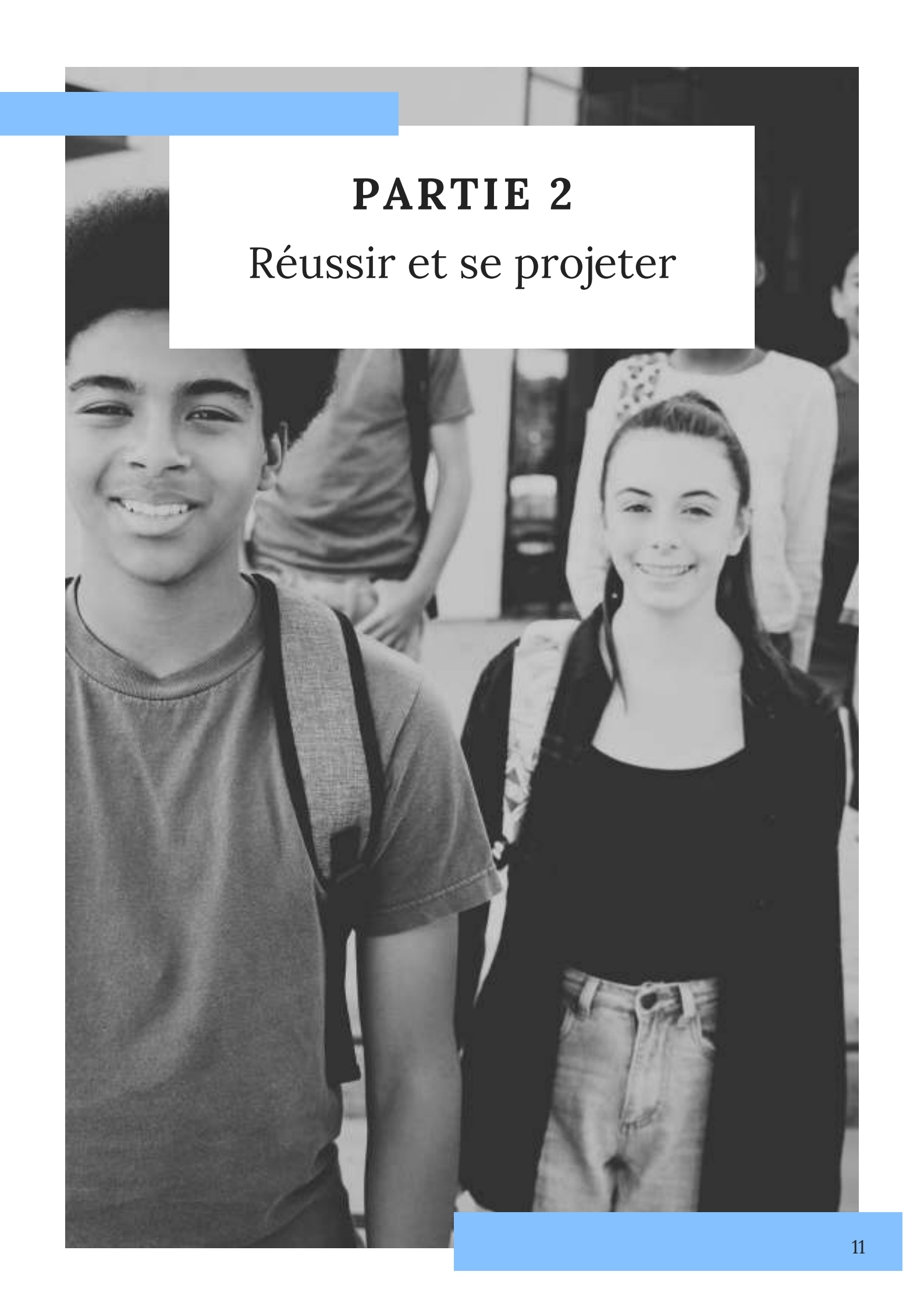
Un environnement bienveillant

- Locaux adaptés et variés : classes, salle info, ateliers
- Salles modulables
- Mobilier adapté aux besoins particuliers des élèves (table haute, tabouret à bascule, ..)

Un projet d'orientation construit

- 8 semaines de stages de la 4e à la 3e
- Découverte des formations et métiers
- Construction du projet d'orientation tout au long de la scolarité en SEGPA





PARTIE 2

Réussir et se projeter



Quels diplômes prépare-t-on en SEGPA

Valider ses compétences : CFG et DNB pro

En fin de parcours, les élèves de SEGPA présentent deux examens qui valorisent leurs progrès et offrent une reconnaissance officielle de leurs compétences : Le Certificat de Formation Générale (CFG) et le Diplôme National du Brevet – série professionnelle (DNB Pro).

Le Certificat de Formation Générale (CFG)

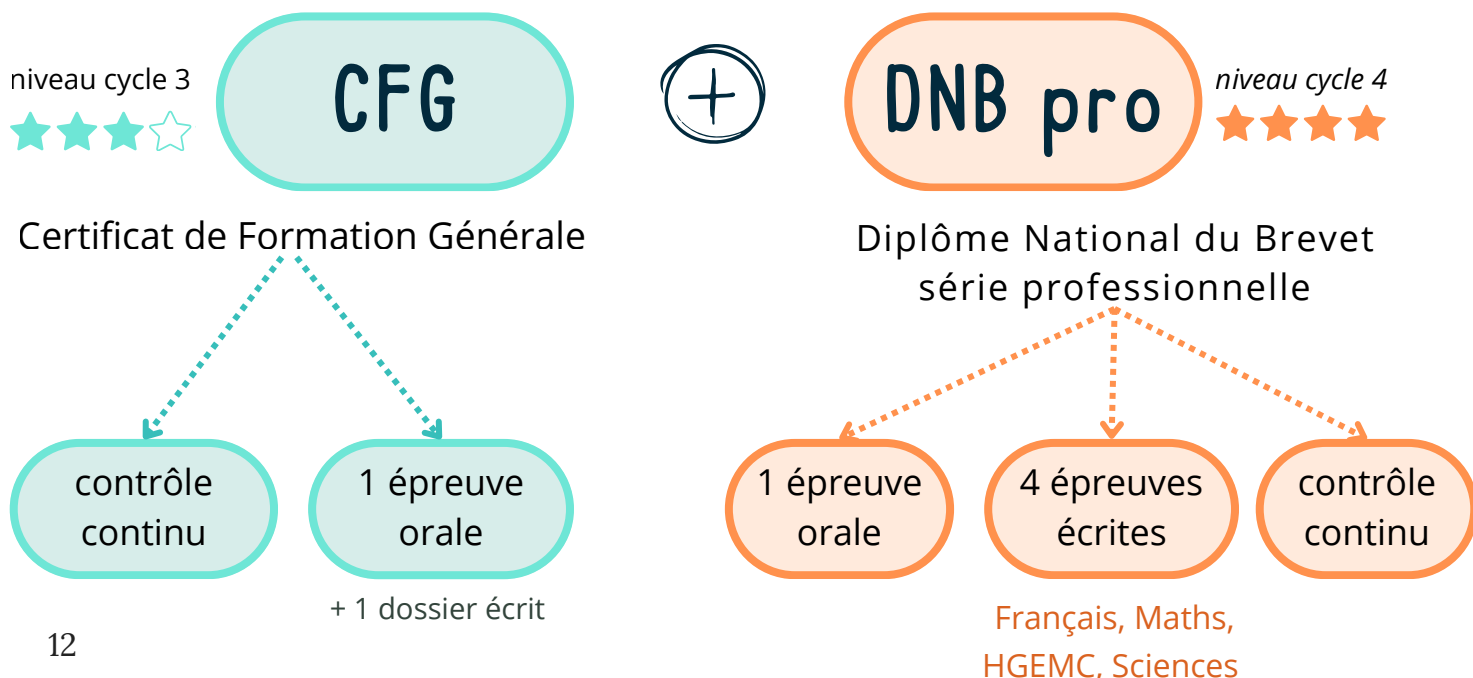
Tous les élèves de 3e SEGPA préparent le CFG, un examen qui certifie la maîtrise des compétences fondamentales du cycle 3. Il permet de reconnaître officiellement les acquis de l'élève, de valoriser le chemin parcouru et d'offrir un premier diplôme accessible et rassurant dans son parcours.

Le Diplôme National du Brevet série professionnelle (DNB Pro)

Comme tous les collégiens, les élèves de SEGPA passent le brevet des collèges. Ils présentent la série professionnelle du DNB, qui évalue les compétences du cycle 4.

Cette série n'est pas réservée aux seuls élèves de SEGPA : certains élèves de 3e générale peuvent également la présenter lorsque c'est l'examen le plus adapté à leur parcours.

Quels diplômes prépare-t-on en SEGPA ?



CFG	Session 2023	Session 2024	Session 2025
Nombre d'élèves de SEGPA (Mourenx) inscrits au CFG	12	12	14
Nombres d'élèves de SEGPA (Mourenx) ayant obtenu le CFG	11	11	14
Taux de réussite des élèves de la SEGPA (Mourenx) au CFG	91%	91 %	100 %
DNB série pro	Session 2023	Session 2024	Session 2025
Nombre d'élèves de SEGPA (Mourenx) inscrits au DNB pro	12	12	14
Nombres d'élèves de SEGPA (Mourenx) ayant obtenu le DNB pro	7	6	10
Taux de réussite des élèves de la SEGPA (Mourenx) au DNB pro	58 %	50 %	71 %
Taux de réussite des élèves de 3e générale (Mourenx) au DNB pro	66 %	53 %	68 %

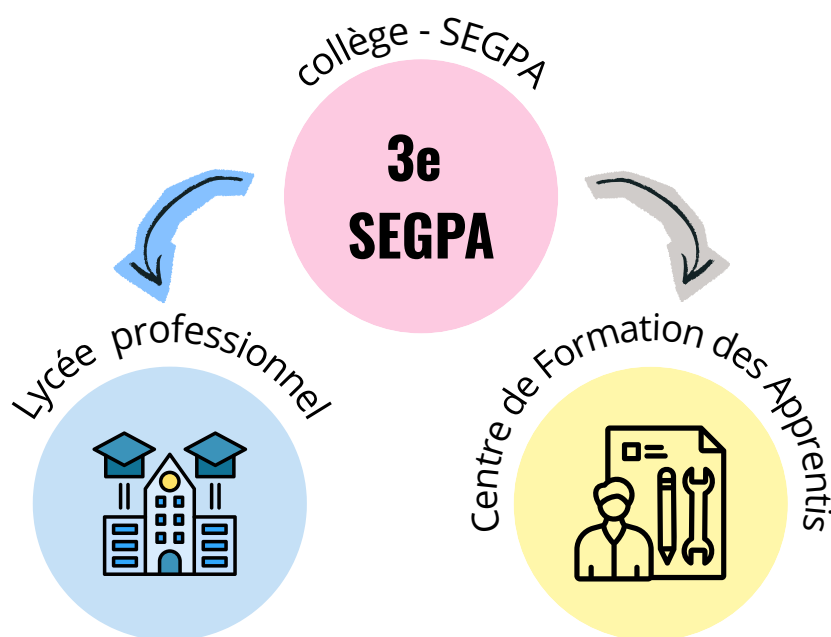
Les résultats des élèves de la SEGPA du collège Pierre Bourdieu montrent une réelle **dynamique de réussite**, année après année.

Au **CFG**, les taux de réussite sont très élevés (91 %, 91 %, puis 100 %), un examen qui permet surtout de **valoriser les progrès** et de montrer la maîtrise des compétences du cycle 3.

Au **DNB série professionnelle**, les résultats sont tout aussi **encourageants** : 58 %, 50 %, puis 71 % en 2025. Des **taux globalement comparables à ceux des élèves de 3e générale présentant la série professionnelle du brevet**, preuve que, dans un cadre adapté, les élèves de SEGPA ont toutes les capacités pour réussir et valider un diplôme national exigeant.

Et après la 3e SEGPA ?

L'orientation dans la voie professionnelle



Après la 3e SEGPA, plusieurs chemins s'ouvrent à l'élève : il peut poursuivre en lycée professionnel (LEP) ou choisir la voie de l'apprentissage afin d'apprendre un métier tout en découvrant le monde du travail.

Pour les élèves qui ont encore besoin d'un accompagnement spécifique, il existe également des lycées d'enseignement adapté (LEA), où la scolarité reste adaptée et progressive.

Dans tous les cas, l'élève prépare un diplôme : un CAP, en 2 ans, ou pour certains, un BAC professionnel, en 3 ans. Après un CAP, il est tout à fait possible de poursuivre vers un BAC pro pour approfondir ses compétences et élargir ses débouchés.

D'ailleurs, les anciens élèves de SEGPA sont souvent mieux armés pour réussir en voie professionnelle que ceux issus de 3e générale en difficulté, car ils ont déjà une vraie expérience des stages et des ateliers, ce qui les rend plus à l'aise et motivés dans le monde professionnel.

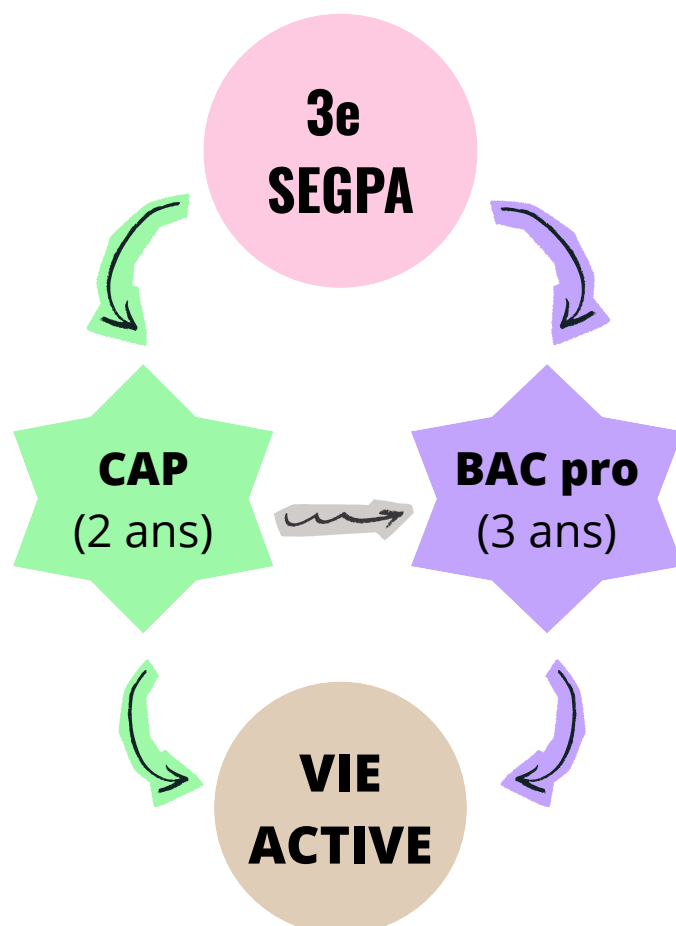
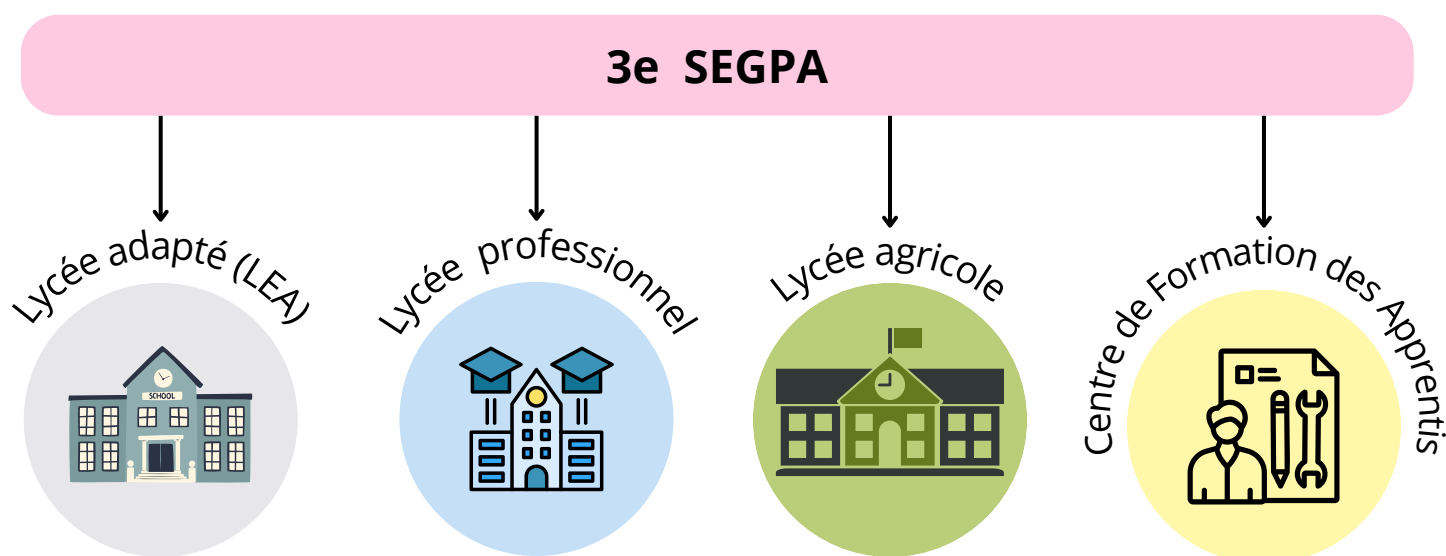
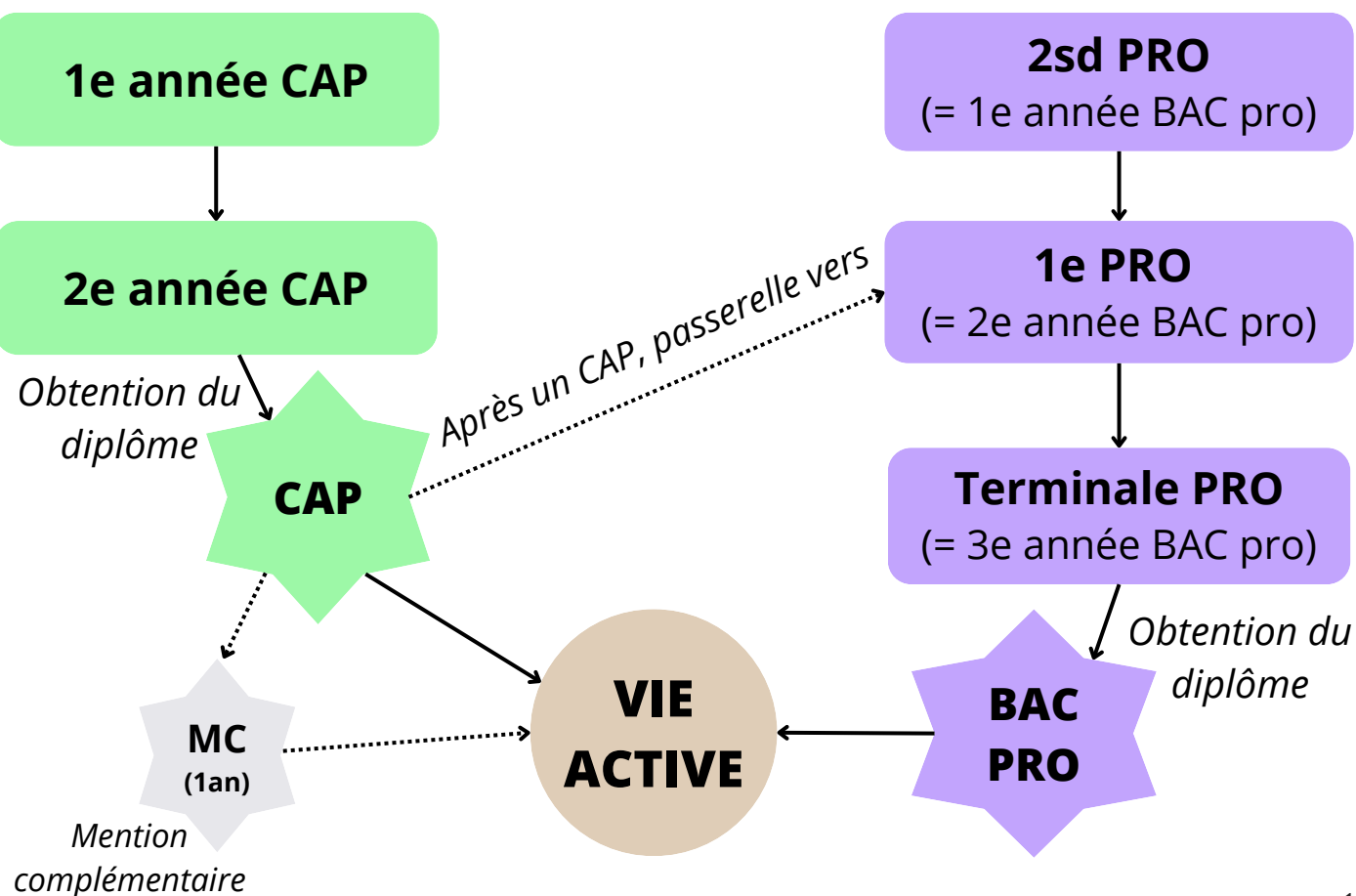
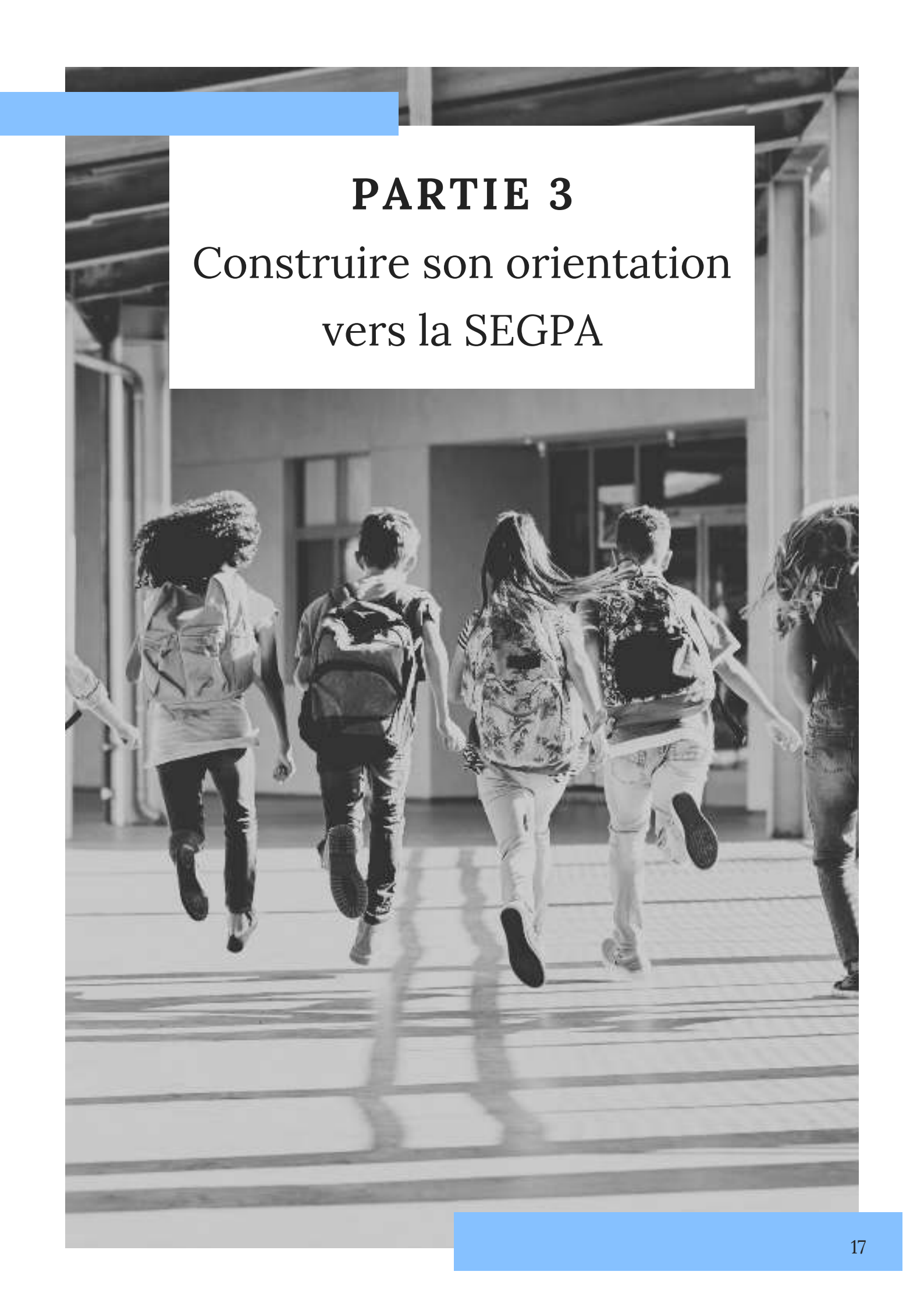


Schéma détaillé de la voie professionnelle



Préparation d'un diplôme : un **CAP ou un **BAC pro****



A black and white photograph of a group of students running away from the camera down a school hallway. They are carrying backpacks and their shadows are cast on the floor. The hallway has large windows and doors on the right side. A blue horizontal bar is at the top left, and another blue horizontal bar is at the bottom right.

PARTIE 3

Construire son orientation vers la SEGPA

De l'école à la SEGPA : construire l'orientation tout au long du cycle 3



L'année de 6e SEGPA : une année de pré-orientation



Comment se construit l'orientation en SEGPA

De l'école à la SEGPA



L'orientation vers la SEGPA est **une démarche qui se construit tout au long du cycle 3**. Elle s'appuie sur le suivi attentif de l'élève, les échanges réguliers entre l'école et la famille, et la recherche du cadre de scolarisation le plus favorable à sa réussite.



Dès la fin du CM1 : premières observations et échanges

Lorsque les **difficultés scolaires sont graves et persistantes**, malgré les aides mises en place, le conseil des maîtres les constate collectivement.

Un **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) est alors élaboré, ou actualisé, afin de **formaliser les besoins de l'élève et les aides proposées**. Ce document constitue ensuite **une pièce essentielle du dossier de pré-orientation vers la 6e SEGPA**.

Le **directeur d'école rencontre la famille** pour évoquer la possibilité d'une orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA) à la fin du CM2.



En CM2 : un accompagnement progressif et concerté

Au **premier trimestre**, un **bilan psychologique** est réalisé par le **psychologue** de l'Éducation nationale afin d'éclairer les réflexions de l'équipe pédagogique.

Au **deuxième trimestre**, si le conseil des maîtres estime qu'une orientation vers la SEGPA pourrait répondre aux besoins de l'élève, **la famille est informée lors d'un entretien**.

CM1

- **Difficultés scolaires graves et persistantes constatées** par le conseil des maîtres
- **Élaboration / actualisation du PPRE** = **document essentiel** pour le dossier de pré-orientation vers la 6^e SEGPA
- **Rencontre** entre **le directeur et les parents** pour évoquer l'orientation en SEGPA

CM2

- 1^e trimestre : **bilan psychologique** établi par le **psychologue de l'Éducation Nationale**
- 2^e trimestre :
Proposition d'une pré-orientation en 6^e SEGPA par le conseil des maîtres
Entretien pour en **informer les parents**
Avis des parents sur cette proposition

Les élèves relevant de la MDPH
 Pour les élèves bénéficiant d'un PPS, l'orientation vers la SEGPA relève de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) au sein de la MDPH. Cette commission décide de la scolarisation en SEGPA, après examen du dossier. La famille reçoit ensuite une notification d'orientation SEGPA.
 La CDOEA de l'Éducation nationale désigne l'établissement d'accueil et prononce l'affectation.

Avec son accord, le directeur d'école constitue un dossier de pré-orientation transmis à l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), puis à la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA).

La CDOEA rend un avis, notifiant — ou non — la pré-orientation en 6e SEGPA (généralement en mars).

Si la famille donne son accord, l'élève est ensuite affecté en 6e SEGPA pour la rentrée suivante.



La 6e SEGPA : une année essentielle du parcours

La 6e SEGPA est une étape clé du parcours de l'élève. Elle offre un temps précieux pour consolider les apprentissages fondamentaux, restaurer la confiance en soi et retrouver le plaisir d'apprendre, dans un environnement rassurant et adapté à chacun.

À l'issue de cette année, les élèves pré-orientés voient leur situation réexaminée par la CDOEA, en vue de confirmer l'orientation en SEGPA. L'avis de la famille reste déterminant dans cette décision.

Par ailleurs, il est possible, au cours d'une 6e générale, de constituer un dossier afin d'envisager une passerelle vers la 5e SEGPA. Mais, cette voie reste moins favorable : l'élève n'aura pas profité de l'accompagnement spécifique et du temps de consolidation qu'offre la 6e SEGPA, essentiels pour sécuriser son parcours.

CM2

- Dossier de pré-orientation constitué par le directeur d'école et transmis à l'IEN (janvier)
- Transmission du dossier à la CDOEA qui notifie, ou non, la pré-orientation en 6e SEGPA (mars)
- Après accord de la famille, l'élève est pré-orienté et affecté en 6e SEGPA (mai)

6°

- Situation des élèves de 6° SEGPA réexaminée par la CDOEA pour confirmer l'orientation en 5e SEGPA. L'avis des parents est déterminant (avril)
- Pour les élèves en 6e générale, un dossier peut être constitué et transmis à la CDOEA pour une entrée en 5e SEGPA (avril)

6e SEGPA : comment s'y préparer sereinement

Découvrir la SEGPA avant d'y entrer



L'entrée en 6e SEGPA se prépare progressivement, sans attendre la décision d'orientation. Les **différents temps de découverte proposés** — portes ouvertes, rencontres avec l'équipe, ou journées immersions — sont justement pensés pour **accompagner la réflexion en amont**, aider les familles et les élèves à mieux comprendre ce qu'est une SEGPA et éclairer leur choix.

Ces moments peuvent être sollicités **avant même la constitution du dossier**, pour **rassurer, donner du sens** à la démarche et **construire l'orientation** ; **mais aussi après**, afin de **préparer une rentrée sereine** et permettre à l'élève de se **projeter en confiance**.

Les journées portes ouvertes

Chaque année, le collège organise des **portes ouvertes (en janvier ou février)** : l'occasion de **visiter** les salles de classe, les ateliers professionnels, la salle informatique, et de **rencontrer** les enseignants et les personnels de la SEGPA.



Des rencontres tout au long de l'année



Les familles peuvent, à **tout moment**, **demander à rencontrer le directeur** de la SEGPA pour **visiter** les locaux, **échanger** sur le projet d'orientation ou **obtenir des conseils** personnalisés.

Ces rendez-vous favorisent **un accompagnement** de proximité, à l'écoute des besoins de chacun.



Les mini-stages ou journées d'immersion



Les **journées d'immersion** permettent aux élèves de CM2 – ou parfois de 6e générale – de **passer une ou plusieurs journées en classe de SEGPA**.

Ils découvrent concrètement la vie au collège, les activités, les ateliers et l'ambiance de travail.

Ces immersions peuvent être organisées **avant l'envoi du dossier d'orientation**, pour aider la famille à se positionner, mais aussi **après la décision**, afin de préparer sereinement la rentrée.



Le rôle du directeur de la SEGPA

Le **directeur de la SEGPA** est une **personne ressource** pour les **familles** et les écoles du secteur. Il peut :

- **accompagner la constitution des dossiers d'orientation**,
- **aider aux démarches administratives**,
- **organiser des temps de rencontre ou d'immersion**,
- **assurer le lien** entre la famille, l'école primaire et le collège.

Toujours disponible, il veille à ce que chaque élève et sa famille puissent **vivre cette étape en confiance et dans la sérénité**.



Pour contacter M. Galeran, directeur de la SEGPA :



05.59.60.11.61

segpa.0641561z@ac-bordeaux.fr

Mes questions sur la SEGPA

À noter pour en parler ensemble



SEGPA - Collège Pierre Bourdieu
Cité Scolaire Albert Camus
Avenue Pierre Angot
64150 Mourenx
05.59.60.11.61
segpa.0641561z@ac-bordeaux.fr